



PATRIMOINE BERNOIS
GROUPE REGIONAL JURA BERNOIS

c / o Francine Bühler
Grand-rue 2
2603 Péry
T 032 944 21 03
www.patrimoinebernois.ch
patrimoinejb@bluewin.ch

Rapport annuel **à l'attention des membres** **du groupe régional « Jura bernois » de Patrimoine bernois**

1. Rapport d'activités

L'année 2019 s'est déroulée sur deux axes : celui de l'activité du conseil technique, bien entendu, et celui de la recherche de nouvelles pistes pour atteindre le public régional et accroître son attachement à son patrimoine bâti.

Le conseil technique s'est réuni 15 fois au cours de l'année sous revue. Il a traité un total de 101 dossiers, dont 59 pour le district de Courtelary, 31 pour celui de Moutier et 11 pour celui de La Neuveville. 12 oppositions ont été formulées, dont 5 sont encore en suspens à la fin de l'année. Il s'est trouvé affaibli par le départ de deux de ses membres et par la maladie d'un troisième. La question de son renouvellement est donc une priorité à laquelle le comité tout entier s'est attaché. Quelques jeunes architectes se sont intéressés à nos travaux et rejoindront officiellement les rangs du comité et du conseil technique dès l'assemblée générale de 2020.

La visite de Tavannes, le 13 avril, a réuni un nombreux public, renforcé par la présence de plusieurs membres de la section biennoise, donc nous nous plaignons à saluer la collaboration et l'intérêt à nos activités. René Koelliker, historien de l'art et collaborateur du service des monuments historiques, à Tramelan, a guidé le groupe à travers le patrimoine qui témoigne de la vie de la bourgade dans la première moitié du 20^{ème} siècle. L'usine de la TAVANNES WATCH C°, les logements ouvriers et patronaux ont retenu notre attention. La marque de l'architecture des montagnes neuchâteloises est très présente, en particulier à la villa Sandoz. L'église catholique, fruit de la mixité confessionnelle introduite par le développement socio-économique, présente un grand intérêt architectural et artistique. Le 9 novembre, une visite de Moutier a eu pour ambition de montrer aux participants l'extraordinaire richesse architecturale de cette petite ville, marquée entre autres par les constructions des architectes Kleiber père et fils. L'intérêt de ce patrimoine est tel qu'une nouvelle visite des lieux devra être planifiée sous peu.

Les visites des Journées du patrimoine, organisées en collaboration avec René Koelliker, travaillant pour le service des monuments historiques, ont convié le public à la visite d'un bâtiment appelé « Le Pensionnat », à Bévilard, de la villa Bechler, à Moutier, de l'église Notre Dame de la Prévôté, à Moutier également et, finalement, de la ferme du bandelier Wisard, à Grandval. Ces journées étaient consacrées au thème de la couleur.

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée à Cormoret, au Salon de musique. Cet ancien café de la Raiset, transformé (en respectant l'enveloppe extérieure), est désormais consacré à la restauration et à la musique d'orgue. Cette reconversion a intéressé les membres présents du groupe régional Jura bernois. L'assemblée a pris acte de la démission d'un membre du comité. Elle a renouvelé sa confiance au comité et à deux nouveaux membres. Deux membres quitteront leurs fonctions avant la fin de l'année civile.

Pierre-Yves Moeschler, président

le 3 février 2020

2. Comptes 2019

BILAN D'ENTREE

Caisse	
CEC-épargne	
CEC	
Fortune nette 1.1.18	28'225.45
-Excédent de charges	3'227.55

Actifs

512.35
6'240.80
18'244.75

Passifs

24'997.90

24'997.90

24'997.90

COMPTE D'EXPLOITATION

Administration

Cotisations à des tiers	
Journaux	
Téléphone	
Timbres-poste	
Frais AG	
Conseillers	
Informatique	
Activités	
Frais secrétariat	
Administration-divers	
Frais bancaires-Intérêts	

Charges

2'000.00
1'745.30
591.60
46.30

Produits

280.00
165.00
180.00
427.60
464.00
2'000.00
48.00
85.00
250.00
4'151.50
14.85

Forfait secrétariat + solde subv.

Forfait secrétariat	750.00
Efforts pour traductions	1'000.00
Remboursement visites 2018	

720.00

1'750.00

Cotisations membres

1'576.00

6'197.80

6'145.85

Excédent de charges

51.95

6'197.80

6'197.80

BILAN FINAL

Caisse	
CEC-épargne	
CEC	
Fortune nette 1.1.19	24'997.90
-Excédent de charges	51.95

560.85
6'247.05
18'138.05

24'945.95

24'945.95

24'945.95

Péry, le 7 février 2020

3. Rapport des vérificateurs

« Sur la base des pièces justificatives mises à disposition, les vérificateurs soussignés attestent l'exactitude des comptes 2019 se soldant par un excédent de charges de Fr. 51.95 et une fortune nette, après report de l'excédent ci-dessus, de

Fr. 24'945.95.

Ils en recommandent l'acceptation par l'Assemblée générale avec décharge à la caissière, avec remerciements.

Les vérificateurs :

P.-A. Némitz

P. Gobat Monnier

Lieu et date : Bévillard, le 10 mars 2020 »

4. Budget 2020

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
<u>Administration</u>		
Cotisations	250.00	
Journaux	100.00	
Téléphone	180.00	
Timbres-poste	500.00	
Frais AG	400.00	
Informatique	200.00	
Activités	800.00	
Secrétariat	250.00	
Divers	350.00	
<u>Forfait secrétariat + solde subv.</u>		
Forfait secrétariat	750.00	750.00
Efforts traductions		1'000.00
<u>Cotisations membres</u>		1'200.00
	3'030.00	2'950.00
Excédent de charges		80.00
	3'030.00	3'030.00

Péry, le 17 avril 2020

5. Programme d'activité

Voir les informations dans la lettre aux membres.

Péry, le 25 avril 2020